

Monsieur le Secrétaire général,  
Mesdames et messieurs les représentants des organes de  
gestion des élections  
Chers collègues du secrétariat général de la COI et de  
l’assistance technique,  
Mesdames et messieurs,

La tenue de ce séminaire aux Seychelles a quelques semaines  
seulement de la célébration des 40 ans de la COI, est l’occasion  
pour nous de rappeler le rôle moteur qu’a joué les Seychelles  
dans cette aventure régionale et aussi la place prépondérante  
qu’occupe la région, plus précisément la sous-région  
Indianocéanique, dans la définition et l’animation de politique  
étrangère de l’archipel.

C’est ici à Victoria que notre organisation a été portée aux fonds  
baptismaux. C’est à Victoria que l’idée née à Maurice avec la  
déclaration de Port Louis, a été institutionnalisée à travers  
l’accord de Victoria.

Cet engouement pour la coopération régionale reflète le  
caractère structurant de la région dans la détermination de la  
politique étrangère des Seychelles. La région est beaucoup plus  
qu’un espace géographique pour nous.

Elle nous façonne tout comme nous la définissons. On est dans  
la région et elle est en nous.

Le thème du séminaire qui démarre ce matin et le projet dont il  
découle, nous placent au cœur de la coopération régionale. La  
gouvernance, la paix et la stabilité sont des biens publics  
régionaux.

La mise en place du Réseau électoral de l’océan Indien constitue  
un pas important dans la réalisation d’une Indianocéanie de  
prospérité partagée.

Je souhaite à tous les participants des fructueuses délibérations.  
Je vous remercie de votre aimable attention.